



Mairie de Bouquet

Le Puech et Serre de Vignes

30580 Bouquet

Tel : 04 66 72 94 86

E-mail : mairie.bouquet@orange.fr

Site internet : www.mairiedebouquet.com

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 novembre 2021

Le 26 novembre 2021, à 18 heures, le Conseil Municipal, après convocation légale, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Catherine Ferrière, Maire.

Etaient présents : Catherine Ferrière, Thierry Lattard, Frédéric Faure, Matthieu Bournonville, Samuel Burnet, Didier Hingre, Olivier Lafon, Patricia de Magondeaux, Pascale Rossler.

Absentes excusées :

Fabienne Guessab , procuration donnée à Thierry Lattard

Hélène Ruffenach, procuration donnée à Frédéric Faure

Secrétaire de séance : Frédéric Faure

Le conseil est ouvert à 18 h.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour : la délibération concernant la mise en affouage d'une parcelle de bois qui a déjà été discutée en conseil municipal mais non votée.

Accord donné à l'unanimité par le conseil municipal.

1. Réajustement budgétaire

Présenté par la secrétaire de mairie Françoise Marcellin.

A la demande de la trésorerie d'Uzès, considérant les écritures comptables, en ce qui concerne les frais d'études liés au projet abandonné de création d'une station d'épuration, inscrits en section d'investissement, ceux-ci doivent être sortis de l'actif.

La dépense en cause, provisoirement imputée au compte 203 fait alors l'objet d'un virement, sous la forme d'amortissement, au bénéfice de la section de fonctionnement sur une période qui ne peut excéder cinq ans .

Le compte 6811 « Dotations aux amortissements des immobilisations » est débité par le crédit du compte 2803 « Amortissement des frais d'études ».

Il s'agit d'opérations d'ordre budgétaires.

Le montant de cette dépense s'élevant à 33 045,43 € , il convient d'ouvrir des crédits aux chapitres globalisés 040 et 042 pour 1/5^{ème} de cette somme soit 6 610,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par 10 voix pour et 1 abstention, de procéder aux modifications budgétaires suivantes, sur le budget de l'exercice 2021.

En dépenses :

Section	chapitre	Article	Nature	Montant
Fonctionnement	023	023	Virement à la section d'investissement	6 610,00
Fonctionnement	042	6811	Dot. Amort. Immobilisations	6 610,00
			TOTAL	0

En recettes :

Section	Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
Investissement	021	021	OPFI	Virement à la section de fonctionnement	- 6 610,00
Investissement	040	2803	OPFI	Frais d'études	6 610,00
				TOTAL	0

Olivier Lafon informe le Conseil Municipal qu'il démissionne de la commission « budget communal » qu'il avait prise en début de mandat.

2. Création d'un emploi d'adjoint administratif, emploi permanent à temps non complet de 18h par semaine pour le secrétariat de mairie.

Catherine Ferrière, maire, rappelle le déroulé du processus de recrutement qui a été mis en place pour la vingtaine de candidatures reçues.

Ce poste est ouvert pour remplacer celui de Madame Françoise Marcellin qui prend sa retraite au 31 décembre 2021.

Au terme des différents entretiens des candidat.e.s, nous avons sélectionné Madame Isabelle Jourdan.

Elle sera recrutée en catégorie C, échelle C1 avec une ancienneté prise pour moitié pour son activité en secteur privé soit au 8^{ème} échelon. Indice brut : 378, Indice majoré : 348.

Elle est embauchée 18 h semaine soit 18/35h

Elle recevra le public 2 matinées par semaine.

Son embauche sera effective au 1^o janvier 2022.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour

3. Convention de partenariat avec le Groupement de défense sanitaire apicole du Gard pour la lutte contre le frelon asiatique

Cette convention aura un coût de 300 €/an

Il est souhaitable que les habitants nous signalent les nids de frelon asiatique dès leur découverte.

Il est rappelé que le frelon européen est protégé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec le Groupement de défense sanitaire apicole du Gard pour la lutte contre le frelon asiatique.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour

4. Mise en affouage d'une parcelle de bois

Délibération présentée par Thierry Lattard.

Celui-ci rappelle avoir présenté ce projet lors de la réunion du conseil municipal du 29 juin 2021.

L'affouage 2022 porte sur la parcelle 21-4 (Classification ONF). Lieu-dit : Combelle pour une surface d'environ 1 hectare

Le dépôt de candidatures des habitants intéressés sera arrêté au 01/02/2022.

Pour un début de coupe au 1^o mars 2022

Un communiqué sera affiché sur les panneaux de la commune et mis sur le site de la mairie.

Vote à l'unanimité : 11 voix pour

5. Questions et informations diverses

- La climatisation de la mairie a été réalisée par l'entreprise Vaugeois de St Christol les Alès début novembre. Nous avons commandé à M. Frédéric Peyraque un cache métallique ajouré pour les appareils extérieurs.

Celle du Temple sera réalisée par l'entreprise Chiffe de St Victor de Malcap début décembre. Nous devrions faire une économie de plus de la moitié de la consommation en électricité. Nous avons pour cette installation importante une subvention conséquente financée par l'état dans le cadre de l'opération « France Relance » qui couvre 80% du coût.

- L'Association des Parents d'Elèves s'est réorganisée : elle a un nouveau président, une secrétaire et une trésorière Karine Altier qui habite à Bouquet à l'ancienne gare. Cette nouvelle équipe a convié les maires des 5 communes dont les enfants sont scolarisés au SIRP. Tous étaient présents. Le nouveau bureau reprend l'association avec dynamisme et organisera des événements dans les cinq communes.

Le conseil est clos à 18h39

Le Maire



Catherine FERRIERE